



11 septembre 2020

Forêt de protection menacée dans la région d'Aletsch : Poursuite de la stratégie à long terme pour le rajeunissement des forêts

Le manque de rajeunissement des forêts, le changement climatique et plus récemment, le bostryche menacent les forêts de protection de la région d'Aletsch. Jeudi, le Canton du Valais a informé les représentants des communes, du tourisme, de la protection de la nature et des propriétaires forestiers de la situation actuelle et des mesures à prendre. Malgré la forte infestation de bostryches, l'effet protecteur dans la forêt d'Aletsch n'est pas menacé à court terme. La stratégie de gestion des forêts à long terme et de la chasse est maintenue. La situation de danger continuera à être surveillée.

Les forêts sur les versants sud au-dessus des villages de Lax, Fiesch et Fieschertal protègent les villages et les infrastructures locales des avalanches, des chutes de pierres, des glissements de terrain et de l'érosion. Leur fonction de protection est menacée à l'exemple de la forêt de Griewald au-dessus de Fiesch, qui souffre actuellement d'une forte infestation de bostryches. La stratégie de lutte active contre le bostryche dans la région d'Aletsch et mise en place à partir de 2017, a dû être adaptée en juillet 2020. L'infestation y a atteint un tel niveau que la lutte par l'abattage et l'enlèvement des arbres ne se justifie plus. Les arbres morts debout ou couchés dans la forêt ont un meilleur effet protecteur que sortis de la forêt.

Jeudi, les services cantonaux des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) et de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) ont informé les représentants des communes, du tourisme, de la protection de la nature et des propriétaires forestiers sur la situation actuelle et les prochaines mesures dans la région d'Aletsch, en particulier dans la forêt de Griewald.

Les experts estiment que la fonction de protection de la forêt de Griewald pourra se maintenir pendant encore 10 à 20 ans. Afin de garantir la fonction de protection à long terme, la forêt doit être rajeunie avec une palette la plus large possible d'espèces d'arbres adaptées au climat. Ces dernières années, les dommages causés par l'abrutissement de la faune ont empêché localement un rajeunissement suffisant des forêts. Le changement climatique entraîne également des sécheresses plus fréquentes, de violentes tempêtes et une augmentation des infestations de bostryche et affaiblit ainsi encore plus la forêt. Les efforts intensifs entrepris ces dernières années en matière de gestion des forêts et de régulation de la faune sauvage ont produit des résultats encourageants, mais l'infestation de bostryche actuelle péjore une nouvelle fois la situation. Les autorités cantonales sont néanmoins convaincues que la stratégie à long terme de ces dernières années reste la voie à suivre malgré l'infestation actuelle de bostryche.

Depuis 2018, le SFCEP a de nouveau augmenté de 25 % les fonds destinés à la régénération des forêts. Cela devrait permettre à la forêt de s'adapter plus rapidement au changement climatique. Dans le triage forestier d'Aletsch, 75 hectares de forêt de protection sont traités chaque année et des mesures forêt-gibier réalisées. L'infestation de bostryche fait l'objet d'une surveillance continue, tout comme la situation de danger pour la population et les infrastructures. Si la forêt ne

devait plus pouvoir remplir sa fonction de protection, les communes, avec le soutien financier de la Confédération et du Canton, pourront planifier à temps des ouvrages de protection et en lancer la réalisation afin de réduire le risque de dangers naturels pour la population et les infrastructures et d'assurer la protection.

Depuis plusieurs années, le SCPF contribue également à l'amélioration de la situation forêt-gibier dans toute la région de Goms-Aletsch (Bitsch-Oberwald) avec une forte chasse sur le cerf. L'augmentation de la pression de chasse sur les femelles, l'ouverture de districts francs cantonaux et fédéraux et la mise en œuvre de chasses complémentaires (chasse à intervalles) ont entraîné une réduction de la population des cerfs. L'ouverture cette année aux chasseurs des routes forestières de la région de Goms-Aletsch doit également contribuer à la régulation du cerf. Dans le cadre du nouvel arrêté quinquennal (2021-2025), de nouvelles méthodes sont également discutées pour optimiser l'efficacité de la régulation du cerf lors de la chasse haute. Le SCPF compte atteindre l'objectif d'une population adaptée à l'habitat dans la région entre Bitsch et Oberwald d'ici la fin 2021, comme cela a été convenu dans le cadre de la Commission forêt-gibier. Si tel sera le cas, la population de cerfs sera stabilisée au cours des années suivantes et les effets des mesures de réduction mises en œuvre sur la situation du rajeunissement seront contrôlés.

Afin de renforcer les échanges entre les parties concernées, une prochaine réunion de la Commission forêt-gibier sera organisée dès que possible. L'accent doit être mis sur l'information mutuelle sur la situation et le développement de Griewald et des forêts de protection voisines. La préservation des forêts de protection est complexe et nécessite une bonne coopération entre tous les acteurs impliqués. Toutes les parties s'efforcent de préserver au mieux la fonction de protection des forêts dans la région d'Aletsch.

Personnes de contact

Philipp Gerold, chef du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, 027 606 32 00

Peter Scheibler, chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune, 027 606 70 04